

COMMUNIQUE DE PRESSE

2025-005-FR

Caen, Paris, le 13.01.2025

France : la BEI et le Département du Calvados signent un premier contrat de financement pour la reconstruction et la rénovation de collèges et de bâtiments publics

- **Un financement jusqu'à 110 millions d'euros de la BEI sur 25 ans à destination des collèges et bâtiments publics départementaux**
- **A l'issue des travaux, ces infrastructures présenteront un haut niveau de performance énergétique permettant de réduire leur empreinte carbone et de réaliser des économies en matière de coûts de fonctionnement**
- **Il s'agit du premier prêt de la BEI en faveur du Département du Calvados**

La signature du contrat de financement de 110 millions d'euros maximum sur 25 ans entre le Département du Calvados et la BEI vise à soutenir la modernisation et l'adaptation des infrastructures éducatives à l'évolution de la demande locale afin d'améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et l'accueil des jeunes.

Grâce à ce financement, le Département pourra améliorer la qualité des infrastructures des collèges et bâtiments publics parmi lesquels la crèche départementale située à Caen, le château de Bénouville, les musées et les sites archéologiques départementaux ainsi que plusieurs maisons départementales des solidarités et la maison départementale de la nature à Sallenelles. Le projet comprend également des investissements dans les équipements numériques éducatifs et la végétalisation des cours de récréation des collèges.

A l'issue des travaux, ces équipements présenteront un haut niveau de performance énergétique permettant d'atteindre les objectifs de sobriété et de réaliser des économies sur les coûts de fonctionnement. Ils incluront en outre des mesures d'adaptation au changement climatique.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les efforts déployés par le Département dans le cadre de sa feuille de route Calvados Vision 2030 qui vise à promouvoir sa transition écologique définie dans sa stratégie bas carbone.

Les travaux réalisés comprennent la rénovation et l'extension de plusieurs collèges bénéficiant à environ 4 500 élèves ainsi que d'autres installations éducatives, culturelles et sociales. Ils comporteront un large choix de solutions permettant de lutter et de s'adapter au réchauffement climatique, telles que le remplacement des chaudières à combustibles fossiles par des alternatives à faible teneur en carbone alimentées par des énergies renouvelables ou le remplacement de l'éclairage existant par un éclairage LED.

Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement souligne : *« L'investissement dans l'éducation figure parmi les priorités de la BEI, la banque de l'Union européenne. Nous sommes très satisfaits de cette opération avec le Département du Calvados que nous accompagnons pour la première fois dans le financement de ses infrastructures publiques. Ce projet contribuera à la transition bas carbone des équipements gérés par le Calvados avec une efficacité énergétique accrue et des coûts de fonctionnement réduits. »*

Jean Léonce-Dupont, Président du Département du Calvados déclare : *« Ce contrat de financement de long terme avec la BEI représente une opportunité pour le Département en matière de stratégie de financements de ses investissements, en nous apportant des conditions de financement optimales pour*

mener à bien tant nos investissements dans l'éducation, que dans le cadre de notre plan stratégique immobilier. Ce partenariat permet de diversifier le financement d'une partie de notre plan pluriannuel d'investissement dont une partie est centrée sur l'éducation Ce contrat présente l'avantage d'être souple et adaptable au vu des circonstances actuelles budgétaires, et apporte de premières réponses aux obligations de "verdissement" de la dette. »

Informations générales

A propos de la Banque européenne d'investissement (BEI)

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Dans le secteur de l'éducation qui compte parmi ses priorités, la BEI a financé en 2023 en France des projets à hauteur de plus de 900 millions d'euros d'investissements, un chiffre en forte augmentation. La BEI finance des infrastructures d'éducation allant de la maternelle à l'enseignement supérieur dans les secteurs public comme privé. Dans l'enseignement secondaire, elle a récemment financé des projets de construction et de rénovation de collèges dans sept départements, dont la Seine-Maritime en région Normandie. Dans l'enseignement supérieur, elle a financé des projets de rénovation sur les campus de CentraleSupélec à Saclay, de Polytechnique à Palaiseau et de l'INSEAD à Fontainebleau.